



BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY AUTOMNE 2013

LE CHOISYENS



LE MOT DU MAIRE



Choisyliennes, Choisyliens,

Les efforts que nous réalisons depuis plusieurs années dans le fleurissement ont porté leurs fruits. La commune vient d'obtenir de la Région l'attribution de la « 1^{ère} fleur ». Cette distinction honore le travail réalisé par nos employés communaux dans le domaine environnemental et embellissement de la commune.

L'été se termine comme il avait commencé, sous la pluie et nous aurons beaucoup à faire pour endiguer les débordements constatés.

La vie sociale et scolaire a été très riche en 2013. Votre « Choisylien » en porte les échos, et notamment la fête de la gastronomie à l'initiative de Claude CARAT.

Enfin 2014 pointe le bout de son nez, et vous serez sollicités pour choisir votre future équipe municipale.

Tous ces événements sont relatés ci-après.

Bonne lecture à tous,

Votre maire,
Bernard Seigle

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Toute la population est cordialement invitée à 10 h à la cérémonie de commémoration de l'Armistice 1918 : dépôt de gerbes au monument aux morts, en présence des autorités civiles et militaires et des enfants des écoles

La municipalité serait heureuse d'être entourée d'enfants de la commune pour que chaque génération perpétue ce devoir de mémoire.

Le vin d'honneur offert par la mairie sera servi dans la salle du conseil.



CENTENAIRE de la GUERRE DE 14-18

Exceptionnel en Rhône-Alpes !

C'est à Pressins (38) qu'aura lieu du 1^{er} mai au 26 octobre 2014, du mercredi au dimanche, de 10h à 18h une manifestation placée sous le haut parrainage du Ministère de la Défense, soutenue par les ONAC et le Souvenir Français, proposée au grand public et au public scolaire.

Vous qui n'aurez pas forcément l'occasion de vous rendre sur les lieux de Mémoire dans l'est de la France, n'hésitez pas à vous renseigner en consultant le site www.lenferdestranchees.com ou en téléphonant à la Maison du Tourisme au 04 76 32 70 74.



Nous remercions les habitants de nous avoir fourni toutes ces photos de la fête de la gastronomie et de la nuit des contes notamment. Merci également à tous ceux qui contribuent régulièrement à la rédaction du Choisylien. D'autres photos des fêtes de septembre seront disponibles sur le site de la mairie. Nous sommes preneurs de toute belle photo de la commune pour illustrer le prochain Choisy-Liens. (A faire parvenir en mairie en haute définition svp).



PLEINS FEUX SUR : ELECTIONS ET VIE SCOLAIRE



Elections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 : attention aux nouvelles règles applicables !

Parmi les principaux bouleversements, deux d'entre eux concernent les communes de 1 000 habitants et plus :

- le scrutin de liste à la représentation proportionnelle, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera désormais à toutes les communes de 1 000 habitants et plus
- l'élection des conseillers communautaires (communautés de communes et communautés d'agglomération) se fera en même temps que l'élection des conseillers municipaux. Deux listes seront en effet présentes sur un même bulletin de vote : une liste pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes.

Les listes sont indissociables : il n'est donc pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en ayant la liste des conseillers communautaires

- la **parité homme/femme sera obligatoire** et le panachage disparaît : les bulletins de vote de chacune des listes devront comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir (listes complètes).
- à retenir : aucun nom ne pourra être rayé sous peine de nullité

Le Choisylien Hiver 2014 qui paraîtra fin janvier apportera toutes les précisions sur ces élections.

En attendant, notez également les élections européennes le 25 mai 2014

LES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires se généralise pour tous les élèves à la rentrée 2014.

Une première réunion a eu lieu entre les enseignants, les élus et les représentants des parents d'élèves. Une première enquête dans les deux écoles dégage une préférence pour choisir le mercredi matin comme demi-journée supplémentaire (72%) plutôt que le samedi matin (28%).

Cette réforme vise à mieux étaler le travail des enfants et leur permettre une meilleure intégration des connaissances et compétences à acquérir. Une prochaine réunion avec les acteurs concernés doit proposer aux services de l'académie la nouvelle organisation des horaires d'enseignement (24 heures hebdomadaires) avant la fin du mois de décembre. L'enseignement doit être réparti sur 9 demi-journées avec 5h30 maximum par jour et 3h30 par demi-journée. La durée de la pause méridienne ne doit pas être inférieure à 1h30. Le mercredi matin est inscrit dans la réforme.

Des dérogations sont possibles sous réserve de l'élaboration d'un projet éducatif territorial approuvé par le directeur académique



en savoir plus :

www.education.gouv.fr/rythmes-scolaires

TRANCHES DE VIE

PREMIERE FETE DE LA GASTRONOMIE : UNE REUSSITE !



Du 20 au 22 septembre 2013, la vie Choisylienne a été rythmée par sa première Fête de la Gastronomie :

Vendredi matin, les enfants des écoles se sont retrouvés pour casser les œufs dans les locaux de la cantine scolaire avec le maître cuisinier Philippe Suze de la fondation Paul Bocuse, pour la fabrication du traditionnel gâteau de Savoie, servi en dessert au repas du jour.



Samedi matin, le chef de cuisine Daniel Chauvet a partagé son savoir et son amour de la cuisine pendant un atelier sur « La pomme de l'entrée au dessert ».

Samedi après midi, les différents stands et ateliers ont ravi nos visiteurs gastronomes : ils ont pu goûter, déguster, apprécier les vins de Frangy des établissements Courlet, les bières « Pirate » de Maxime et Jérémy, les spécialités japonaises de Miho, sentir les odeurs et saveurs de différentes plantes avec Marie Lou, les œufs meurettes d'Anne, l'hypocras (vin médiéval), la pâte de prunes de Jacqueline, les techniques de fabrication de fours solaires. Nos coiffeuses Pascale et Audrey proposaient des coiffures extraordinaires avec des fruits, des légumes, des fleurs, elles ont même travaillé pour ceux qui n'ont pas de cheveux, pas mal non ?



Samedi soir, plus de 100 personnes ont dégusté le Repas Gastronomique préparé par le chef Daniel Chauvet aidé de son équipe enthousiaste de bénévoles.

Dimanche, l'harmonie de Cruseilles nous a enchanté avec un magnifique concert, et à midi, nous avons eu le grand pique-nique avec les spécialités de chacun : Guy et Jean ont préparé le traditionnel « bidoyon », Jean-Marie nous a enseigné les techniques utilisées par nos anciens pour fabriquer une meule d'emmental. Pascale et Audrey ont continué à nous épater avec leurs créations coiffure, la diffusion du film « Le Festin de Babette » a clos cette Fête de la Gastronomie.

Un grand merci à tous, participants, visiteurs, bénévoles, personnel municipal et municipalité.

LA NUIT DES CONTES : FRISONS ET RIRES

A la mi-septembre, d'étranges créatures ont envahi le parcours de santé pendant la nuit des contes organisée par le Comité des fêtes : les ogres végétariens, les squelettes danseurs, les sorcières "botoxées", les fantômes susceptibles, les araignées poilues et encore bien d'autres ont pris possession, aux lueurs des lanternes, de la forêt de Choisy.

Le comité des fêtes et le Troup'ho ont enchanté petits et grands grâce à cette balade nocturne et à la petite restauration qui a suivi. Ils vous attendent de nouveau au mois de mai pour une nouvelle aventure



A vos agendas !

Club Loisirs :

- dimanche 17 novembre de 10h à 17h : journée des artistes
- dimanche 24 novembre à 17 heures : venez mener l'enquête avec le Troup'ho autour d'un goûter gourmand - réservation au 0682001219
- samedi 7 décembre à 20h30 : théâtre avec la Troup'ette et le Club Loisirs
- dimanche 8 décembre à 17 h : le Club Loisirs invite la troupe Masq'arade de Metz-Tessy

Chemins Faisant :

Balade familiale sur les chemins communaux, ouverte à toutes et tous, **le dimanche 17 novembre. Rendez-vous à 13h30 sur le parking de l'école. Retour pour 16h30**

LE MARCHE DE NOEL, C'EST BIENTÔT !

- Rendez-vous aux chalets du chef-lieu le samedi de 15h à 23h et le dimanche de 10h à 17h.
- A retenir en avant-première :
 - une vente de sapins au profit des enfants de la commune (sur précommande à l'APE, bulletin distribué dans les boîtes aux lettres).
 - Les enfants pourront également déposer jouets et vêtements au profit d'un **Orphelinat du Burkina Faso**. En échange de ce geste symbolique, ils repartiront avec une friandise.
 - le samedi à 18h30 à l'église de Choisy le chœur "Good News Gospel" donnera un concert. Ils commenceront à chanter dehors au marché et se rendront à l'église en chantant. (programme disponible sur le site de la mairie)



TRANCHES DE VIE



Lancée en 1951 pour aider les personnes âgées, la Semaine Bleue a évolué au fil du temps et diverses initiatives axées sur la convivialité se développèrent peu à peu : goûters, repas dansants, sorties, envois de fleurs et de cartes postales ou encore visites au domicile des plus dépendants et dans les établissements.

Dans le cadre de la Semaine Bleue cette année, les membres du Centre Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont invité les personnes âgées de plus de 70 ans à la projection du film « *Les Gendarmes en balade* » avec Louis de Funès. Une vingtaine de personnes était présente et a partagé le goûter servi pendant l'entracte.

En 2013, dans le cadre des « Mardis du Cinéma », les personnes âgées de 80 ans et plus ont pu voir ou revoir le film de Marcel Pagnol, *Marius*, en noir et blanc et *Les Gendarmes à St Tropez* ». Les films étaient projetés avec de gros sous-titres pour permettre aux personnes ayant des problèmes d'audition de profiter de la projection.



La projection et le goûter à l'entracte

1963-2013 : 50 ANS DE SOLIDARITE A L'ADMR

Au cours de ces 50 ans, l'ADMR a pu compter sur le soutien des municipalités, de toutes les municipalités et nous les en remercions. L'association a collaboré avec plus de 25 Maires, les Conseillers Généraux, les Conseillers Municipaux, les membres du CCAS et le personnel administratif des mairies.

En 1963, 29 familles aidées, en 1970, 100 familles aidées et à ce jour, chaque année, nous répondons rapidement et efficacement aux demandes de près de 250 familles, **soit 30162 heures pour 2012**, réalisées par une équipe formidable de salariées.

En 50 ans, l'ADMR a embauché et donné du travail à plus de 300 personnes.

Félicitations et remerciements aux pionniers du service. Bravo aux salariées qui assurent un travail formidable chaque jour de l'année. Souhaitons une vraie reconnaissance de leur immense mission sur le terrain. Soulignons l'engagement des bénévoles, leur fidélité, leur soutien, leur confiance et surtout beaucoup, beaucoup d'amitié.

La Présidente,
Chantal BOCQUET



A votre service

Du lundi au vendredi
7h30 à 12h – 13h30 à 17h30
ADMR Petites Ussets et Fier
160 rue Collé Umberto
74330 La Balme de Sillingy
Tél : 04 50 68 76 56
admr.sillingy@orange.fr

AMENAGEMENT DU JARDIN

le samedi 5 octobre, les jardiniers bénévoles sont venus nombreux avec leurs outils pour continuer les plantations du futur parc du chef-lieu

Après un printemps pluvieux, nous avons quand même réussi à organiser la Journée de l'Environnement en septembre. Nous avons commandé le soleil et il nous a permis de travailler au sec et de jouir de ses rayons autour de la table de pique-nique. Pour mémoire, ce futur parc a entre autres pour objectif de montrer les différents types de haies que l'on peut planter chez soi, avec des espèces qui ne dépassent pas les 2m/2m50 ou qui demandent peu de taille, afin de limiter le travail et les déchets verts.



A l'entrée, plantation de rosiers paysagers roses et rouges, peu sujets aux maladies.

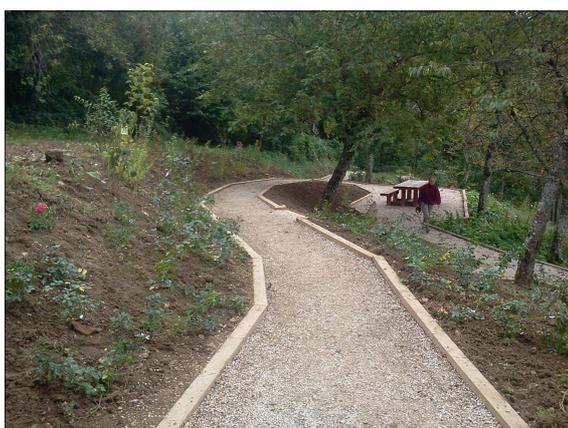


suivie d'une haie décorative, à belle floraison future...



vers les tables de pique-nique, une haie défensive, un peu piquante...

plantation de la haie brise-vue, avec des arbustes à feuillage persistant



le résultat : une entrée de parcours désormais accueillante, accessible aux handicapés jusqu'aux tables de pique-nique !



La matinée de "dur labeur" s'est conclue par un pot et un repas au soleil : belle inauguration des tables de pique-nique !

RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS PROCHAIN POUR CONTINUER...

RUISSELLEMENT PLUVIAL ET HABITAT



La commune de Choisy a la chance de ne pas être en zone inondable. Par contre, elle peut être sujette, comme partout, à l'inondation par ruissellement, accentuée par l'artificialisation des sols et l'évolution des pratiques de cultures, avec la diminution des haies par exemple.

En fin de printemps et dernièrement à mi-octobre, Choisy a subi de très fortes pluies.

Le ruissellement dans les champs, cours, voiries a été pour la plus grande partie évacué dans le réseau hydraulique. Le ruissellement constaté a été de grande importance, avec des débordements, en raison de plusieurs facteurs :

- Les sols étant saturés d'eau, il n'y a pas eu d'absorption et l'eau est allée directement et très rapidement au fossé.
- De nombreux embâcles dus à la fauche tardive notamment ont obstrué les canalisations.
- Les fossés de drainage (voiries, terrains agricoles...) sont maintenant réalisés mécaniquement et l'eau y circule plus vite, ce qui diminue les temps de concentration et amène l'eau brutalement aux points bas.
- Certaines zones de la commune sont peu pentues (Véry)
- Le réseau est encombré suite aux embâcles (Ballaison) ou sinueux (Arthaz).

Ces constatations, mises en exergue par ces fortes pluies (150mm à 200mm), nous conduisent à revoir et repenser le réseau.

Qu'appelle-t-on précipitations intenses ?

Ce sont des pluies qui apportent sur une courte durée (d'une heure à une journée) une importante quantité d'eau. Cette quantité peut égaler celle reçue habituellement en un mois, voire en plusieurs mois. Des cumuls de l'ordre de 50 mm en 24 heures dans la plupart des régions de plaine et de l'ordre de 100 mm en 24 heures dans les régions montagneuses sont considérés comme des seuils critiques. Leur dépassement peut provoquer, lorsque la nature du terrain s'y prête, de graves inondations.

Pour les phénomènes les plus violents, le cumul des précipitations dépasse généralement les 100 mm en une heure. Dans le Sud de la France, les cumuls observés peuvent même dépasser 500 mm en 24 heures. (1mm = 1 litre d'eau/m²)

Quelle est l'origine des pluies intenses ?

Les fortes précipitations peuvent résulter de plusieurs phénomènes météorologiques : une perturbation associée à des pluies abondantes à caractère persistant, une succession d'orages localisés ou des orages violents et stationnaires. Les grosses cellules orageuses ont une dimension de plusieurs dizaines de kilomètres et une durée de vie qui peut dépasser une heure. En été principalement, les orages peuvent aussi se regrouper dans de vastes systèmes nuageux. Leur dimension peut alors dépasser plusieurs centaines de kilomètres et leur durée de vie 24 heures.

Quelles sont les régions exposées aux pluies intenses ?

Tout le territoire de la France métropolitaine peut être exposé à de fortes précipitations. Elles sont cependant plus fréquentes dans les régions méditerranéennes et les régions montagneuses.

Le service de vigilance météo à consulter :

<http://france.meteofrance.com/>

(source METEO FRANCE)

FLASH CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité du compte-rendu des conseils est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet à l'adresse suivante :
www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »

Les conseils municipaux sont des réunions publiques ouvertes à tous.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2013

- **Décision modificative° 1/2013** : afin d'inscrire des dépenses et recettes non prévues au budget primitif, le conseil municipal adopte la décision modificative n° 1/2013 équilibrée en fonctionnement à 17 700 € et en investissement à 75 000 €.
- **Tableau des emplois communaux** : pour permettre la nomination des deux ATSEM 1^{ère} classe au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe, le conseil municipal décide de créer les postes inhérents à ces avancements de grade à compter du 1^{er} janvier 2014.
- **Subvention exceptionnelle de 160 € aux Restaurants du Cœur de Haute-Savoie** suite à l'incendie à Epagny
- **Subvention à la coopérative scolaire de Frangy** de 60 € en faveur d'une classe d'intégration scolaire pour des enfants en situation d'handicap (CLIS), pour soutenir un projet de découverte au Burkina Faso.
- Au cimetière, **rétrocession de concession crématisiste** : les personnes propriétaires d'une concession crématisiste pourront en demander la rétrocession à la commune, à condition que la case soit vide de tout corps et selon certaines conditions.
- Renouvellement de la **convention avec la Poste pour l'organisation de l'Agence Postale Communale**.
- Convention avec la Poste pour la **commercialisation d'un « PRÊT A POSTER LOCAL »** pour la commune
- Renouvellement du bail rural avec le GAEC Le Tilleul
- Renouvellement de **l'adhésion au service Prévention des Risques Professionnels du CdG74**

BILAN APRES L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE CET ETE

Depuis fin Septembre, l'aire d'accueil des gens du voyage est fermée.

Les protections ont été évacuées, le champ labouré, et les travaux de finition sont en cours (sorties à supprimer, branchements d'eau à enlever...).

Une dernière réunion publique en présence de Monsieur le Président de la CCFU et du Capitaine de Gendarmerie a été organisée en mairie pour clore ce chapitre. Le courrier du maire aux parlementaires, avec propositions, a été lu en séance ainsi que les propositions parlementaires de modification de la Loi.

Malgré la très importante gêne occasionnée aux riverains immédiats et à l'agriculteur, dont il faut souligner l'exemplarité du comportement, la présence quasi permanente des autorités sur place a contribué à ce qu'aucun débordement soit à déplorer, ni dégâts, ni altercation. Le comportement incivique d'une très petite minorité des gens du voyage (vitesse sur route notamment) a pollué fortement les relations avec cette communauté. Après le passage de ces gens là dans nos espaces pour y satisfaire leurs besoins, la forêt sera nettoyée.

Selon la proposition du maire de Choisy à la CCFU, le tour de notre commune pour accueillir une aire de grand passage devrait revenir dans trente-cinq ans.

ENQUETE PUBLIQUE SCOT DU BASSIN ANNECIEN

Le projet du SCOT a été arrêté par le Comité Syndical le 31 juillet 2013 ; il est soumis à enquête publique au siège des 7 intercommunalités concernées, entre le 18 novembre et le 20 décembre inclus. La commission d'enquête recevra à la CCFU, 187 place Claudius Luiset, 74330 Sillingy, le 27 novembre de 9h à 12h et le 17 décembre de 14 h à 17h

CARNET

URBANISME

NAISSANCES

01/09/2013 Ismael CORLET HERBERT

01/10/2013 Margot JAMES

16/10/2013 Giulia SCALETTA

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.



MARIAGES CELEBRES DANS LA COMMUNE

07/09/2013 Guillaume MUSSEAU et Ashley SIMS

26/10/2013 Franck MODOLA et Emilie SOL

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DECES

18/09/2013 Isabelle SOUVAIRAN épouse CLAUS

25/10/2013 Gaston BALLEYDIER

Nos sincères condoléances aux familles

PERMIS DE CONSTRUIRE

19/09/2013 RENAUT Michel, abri pour camping-car, impasse des Hauts de Rosière

30/09/2013 GAUDILLERE Alexandre, maison individuelle, route de Rosière

DECLARATIONS PREALABLES

12/09/2013 GUVET Bruno, clôture, impasse des Framboisiers.

19/09/2013 POEX Dominique, garage ouvert, chemin de Buaz

19/09/2013 MOTTIN Cédric, couverture de la terrasse, chemin de Farage

27/09/2013 SALLANSONNET Michel, réfection de toiture, route d'Allonzier

27/09/2013 JOYE Patrick, remplacement abri de jardin, chemin du Châtelain,

27/09/2013 VITULANO Catherine, clôture, impasse de Grillon

04/10/2013 Consorts CHAMOIX, divisions de parcelles à Véry (chemin de Corbas et chemin des Joincets)

22/10/2013 MIGUET Charles et Thérèse, ouverture en toiture, route d'Arthaz

22/10/2013 PERRIGAUD Ignace et Christine, modifications façades et toiture, route de Cercier

22/10/2013 RASTEL Bernard, abri de jardin, chemin des Moraines

IMPORTANT :

Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de la commune. Vous souhaitez participer aux élections de 2014 (municipales mars 2014)

Inscrivez-vous **avant le 31 décembre 2013.**

Présentez-vous en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h30-16h15	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	9h-12h 14h30-19h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny	13h-18h30 FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

TAILLE DES HAIES

L'hiver arrive, les jours raccourcissent, la visibilité est réduite, les routes deviennent glissantes.

PROFITEZ-EN POUR TAILLER VOS HAIES, notamment celles situées le long de voies communales. Celles-ci empêchent le soleil d'arriver jusqu'au sol et il s'ensuit une dangerosité accrue (gel, verglas, routes glissantes). De plus les branches, basses ou chargées de neige, retombent sur la route et occasionnent des dégâts matériels ou humains (casse gyrophare ou rétroviseur, risque pour les employés sur bennes à ordures ...)

N'oublions pas que l'accumulation des feuilles rend également la chaussée glissante.

Courant novembre, il est prévu une campagne d'élagage sur la commune. **S'il s'avérait que certains propriétaires n'aient pas procédé à la taille (haies, arbres...) elle sera effectuée par la commune aux frais du propriétaire après une première injonction.**

ATTENTION DE NE PAS OBTURER LES ECOULEMENTS DES EAUX PLUVIALES

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
ALLO ENFANCE	119
URGENCES EUROPE	112
SPA MARLIOZ	04 50 77 82 40
CCFU	04 50 77 70 74
ADMR	04 50 68 76 56

TRANSPORT CAR LIHSA

8 départs par jour pour Annecy depuis La Balme ou Sillingy.

Lignes 21 et 22

Bons plans bus :

La Carte Déclic pour les moins de 26 ans

Le Ticket Gagnant : car + lignes urbaines SIBRA gratuites à Annecy

En savoir plus et télécharger les horaires :

<http://www.cg74.fr/pages/fr/menu-secondaire/informations-transports-107.html>

COVOITURAGE

3 parkings à Choisy :

- chef-lieu (cimetièrre)
- stade de Menulles
- école de Véry

BIBLIOTHEQUE

me 14h-15h30, ve 16h45-18h et sa 14h-15h30

CINEMA

Cinébus tous les 15 jours programme sur www.cinebus.fr

Hiver moins salé, nature préservée, pneus hiver recommandés à partir du 15 novembre !



en savoir plus :

<http://www.inforoute74.fr>

ACTIVITES

AGENDA

11 novembre

Commémoration 1914-1918

à 10 h - Place de la Mairie

17 novembre

Salon des Artistes Amateurs

de 10h00 à 17h00 à la salle des fêtes

Balade en famille des Chemins Faisant

de 13h30 à 16h30

24 novembre

Gouter spectacle mystère

à 17 h - salle des Fêtes

7 & 8 décembre

Spectacles théâtre

le 7, notre Troupe hôte à 20h30

le 8, la troupe Masq'arade de Metz Tissy à 17h

14-15 décembre

Marché de Noël

au chef-lieu de Choisy du samedi 15h à 23h

le dimanche 10h à 17h

10 janvier 2014

Vœux du maire

à la mairie à 19h

et bien d'autres activités ... en page 3 "Tranches de Vie"

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.44.32

TECHGRAVING SARL – Gravures tous supports - 04.50.77.49.42

André ADAM – Plombier ,Chauffagiste - 04.50.77.44.35

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

GUY PALOMBOT- Transports, Levage, Manutention - 06.70.16.40.84

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

Alps Traditions Electricité – Installations électriques - 04.50.01.20.70

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrierie - 06.10.58.61.08

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier , Chauffagiste - 06.29.92.08.81

ETS VARENIK OLIVIER – Charpente ,Couverture , Zinguerie - 04.50.01.39.36

CBTP – Maçonnerie, TP et crêpi à la chaux - 04.50.05.07.23

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

PRORENO – Plaquiste , Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18. 47.45

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

MONTAGNON – Ingénieur conseil - 04.50.77.44.79

SONDAZ Noël – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

PERRIN Pascal – travaux d'étanchéité - 04.50.77.42.75

RTP – Terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

COURTOIS Yann - Thérapeute géobiologue - 06 88 83 98 73

VOUS NE FIGUREZ PAS SUR CETTE LISTE ? VOUS POUVEZ DONNER VOS COORDONNEES EN MAIRIE POUR EN FAIRE PARTIE LA PROCHAINE FOIS.

Don du sang à CHOISY

dans la salle du conseil de la mairie

le mercredi 11 décembre 2013

de 16 h 30 à 19 h



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG



Autres photos :

http://cl.choisy.eg2.fr/divers/gastronomie_2013/
http://cl.choisy.eg2.fr/divers/coiffure_legume/